

## **Géographie prioritaire** **Regards sur les nouveaux quartiers de la politique de la ville**

Dans le cadre de la réforme de la géographie de la politique de la ville, qui vise à dessiner une nouvelle cartographie de l'action publique en faveur des quartiers qui en ont le plus besoin, les acteurs territoriaux en charge de la conduite et de la mise en œuvre des orientations relatives à la politique de la ville ont exprimé le besoin d'une lecture et d'une connaissance synthétique des enjeux qualifiant les quartiers prioritaires et leurs populations.

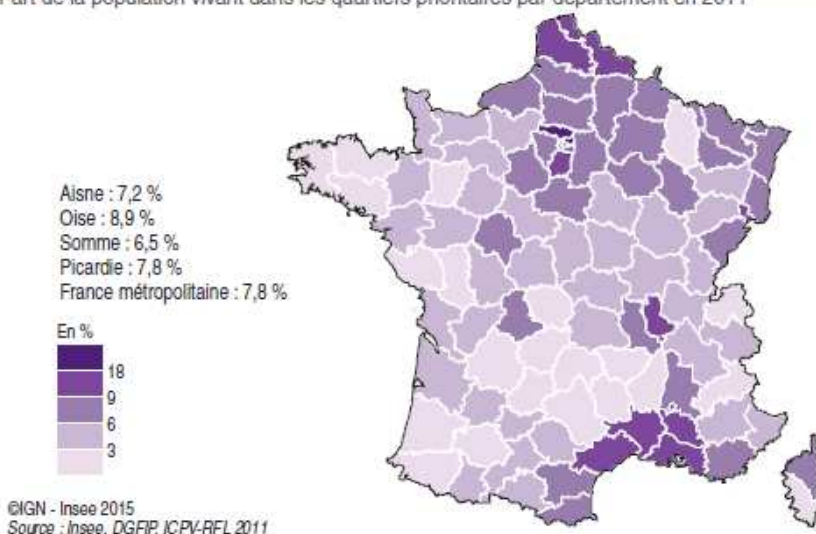
C'est dans ce contexte que la Préfète de la région Picardie et le directeur régional de l'Insee ont souhaité mener un travail en commun autour de la nouvelle cartographie des quartiers en difficulté. La nouvelle géographie prioritaire compte en Picardie 44 quartiers. Répartis au sein de 23 communes, dont 12 dans l'Oise, 9 dans l'Aisne et 2 dans la Somme, ces quartiers comptent 148 000 habitants en 2011. Dans le cadre du dispositif précédent, les 21 ZUS de la région totalisaient 127 000 habitants en 2010. En France métropolitaine, les 1 296 quartiers prioritaires comptent plus de 4 900 000 habitants. Ainsi, les quartiers prioritaires de Picardie représentent 3,0 % de la population totale en géographie prioritaire, proportion identique au poids démographique de la région.

### **L'hétérogénéité des nouveaux quartiers prioritaires picards**

Complétant les études de synthèse « Flash Insee Picardie », qui précisent l'importance de la géographie prioritaire de la politique de la ville dans chaque département picard, le présent dossier identifie précisément les caractéristiques des quartiers prioritaires de la région et met en évidence leurs spécificités, au regard notamment de l'ensemble des quartiers prioritaires définis au niveau national.

En fin de dossier, vous trouverez des fiches descriptives pour chacune des 18 unités urbaines concernées en Picardie par la nouvelle géographie prioritaire, présentant par ailleurs la situation des quartiers qu'elles comprennent. Ces travaux seront enrichis par les analyses et données des quartiers du Nord-Pas-de-Calais, permettant une vision globale de la géographie prioritaire de la politique de la ville dans le contour de la grande région.

**Dans l'Oise, 9 % de la population vit dans un quartier prioritaire**  
Part de la population vivant dans les quartiers prioritaires par département en 2011



### **La délimitation des quartiers prioritaires de la politique de la ville : un critère de revenu**

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, portant réforme de la politique de la ville, vise à recentrer les moyens sur les zones les plus en difficulté. À ce titre, un critère unique de revenu est retenu pour définir ces nouveaux quartiers. Les quartiers prioritaires de la politique de la ville sont continus et sans enclave. Ils sont situés en territoire urbain (unités urbaines de plus de 10 000 habitants) et se caractérisent par :

- une taille minimale de 1 000 habitants ;
- un écart de développement économique et social apprécié par un critère de revenu médian par unité de consommation (RMUC) des habitants. Les quartiers retenus ont un RMUC inférieur à 60 % d'une moyenne pondérée du RMUC national (pour 70%) et du RMUC de l'unité urbaine (pour 30 %).

POUR EN SAVOIR PLUS [www.insee.fr/picardie](http://www.insee.fr/picardie) rubrique "Les publications"

- [Géographie prioritaire : regards sur les nouveaux quartiers](#) – Insee Picardie Dossier n°10
- [Nouveaux quartiers prioritaires de l'Aisne](#) : 17 quartiers comptant 39 000 habitants - Insee Flash Picardie n° 5 septembre 2015
- [Nouveaux quartiers prioritaires de l'Oise](#) : 18 quartiers comptant 72 000 habitants - Insee Flash Picardie n° 6 septembre 2015
- [Nouveaux quartiers prioritaire de la Somme](#) : 9 quartiers comptant 36 000 habitants - Insee Flash Picardie n° 7 sept 2015